

Paris, le 10 septembre 1974

Or. angl.

Direction des affaires sociales,
de la main-d'oeuvre
et de l'éducation

MS/S/74.5

GROUPE DE TRAVAIL SUR "LE ROLE DES FEMMES DANS L'ECONOMIE"

(26-29 novembre 1974)

La formation permanente et les périodes d'emploi des femmes

Point 7 du projet d'ordre du jour

1. Le document ci-joint a été élaboré pour un groupe restreint d'experts créé par le Centre de l'OCDE pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement. Il sera utilisé comme base pour orienter les travaux sur "l'éducation récurrente" qui seront entrepris en vue d'une réunion ministérielle prévue pour 1975.

2. Ce rapport est soumis au Groupe de Travail sur le rôle des femmes dans l'économie, afin de servir de fondement aux débats sur les points suivants :

- (a) niveau actuel de l'enseignement général et professionnel reçu par les femmes, profil de leurs études et besoin d'éducation récurrente et de formation permanente de ce personnel (données quantitatives ; des exemples concrets pourraient être donnés pendant la réunion) ;
- (b) les moyens à utiliser pour adapter les programmes d'éducation récurrente aux besoins de formation des femmes qui travaillent (contenu, répartition dans le temps, horaires variables, etc.) ; une analyse d'expériences spécifiques entreprises dans les pays pourrait être utile ;
- (c) action des gouvernements et politique des pouvoirs publics (notamment, le financement de l'éducation récurrente) ;
- (d) dispositions à prendre en vue de faciliter l'accès et la participation des femmes à la formation permanente (une attention particulière devrait être accordée à la section de la note ci-jointe intitulée "Que faut-il faire ?" pages 37 à 42 et aux parties IV et V).

3. Les membres du Groupe de Travail désireront peut-être formuler leurs propres recommandations et commentaires (illustrés par des exemples, comme l'expérience suédoise décrite à la page), qui pourraient être portés en 1975 à l'attention de la réunion ministérielle de 1975, déjà mentionnée plus haut.



REUNION DU GROUPE D'EXPERTS

SUR L'EDUCATION RECURRENTE

(Secteur de Programme I - Projet 2)

qui se tiendra au Château de la Muette

les 24 et 25 juin 1974

DONNER LE CHOIX AUX FEMMES :

L'EDUCATION GUIDANT LA QUALITE DES CHANCES

Ce document a été élaboré à la demande du Secrétariat par Melle Martha DARLING, de l'Université de Princeton, Etats-Unis.

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur, et ne reflètent pas nécessairement la position de l'OCDE ou des autorités des pays intéressés.

DONNER LE CHOIX AUX FEMMES :
L'EDUCATION RECURRENTE ET L'EGALITE DES CHANCES

I. INTRODUCTION

Les institutions, les livres, l'enseignement, la société continuent tous à former les êtres humains en fonction du passé, longtemps après que la situation a évolué ; davantage encore lorsqu'elle est seulement en cours. Mais la vraie qualité des êtres humains est leur aptitude à vivre ensemble en égaux, ne réclamant pour eux-mêmes que ce qu'ils peuvent tout aussi libéralement accorder à autrui.

John Stuart Mill
The Subjection of Women, 1869

L'enseignement est un investissement fondamental. La complexité et la rapidité mêmes de l'évolution technologique et sociale propre aux sociétés industrielles hautement développées exigent une compréhension globale du monde tout autant qu'une spécialisation technique. Réciproquement, les connaissances générales et les qualifications techniques que l'individu acquiert à l'école exercent une influence considérable sur le type de profession, le niveau de salaire et le futur style de vie auquel il peut prétendre.

Toutes les sociétés reconnaissent l'importance de l'enseignement pour la promotion sociale et économique de l'individu ; d'où le désir des parents que leurs enfants aient de meilleures chances de faire des études, la politique des gouvernements qui ont, depuis la deuxième guerre mondiale, consacré des ressources considérables au développement de l'enseignement secondaire et post-secondaire, et l'accroissement considérable du nombre des étudiants qui s'en est suivi. L'enseignement est sans aucun doute devenu la pierre angulaire de la politique de croissance de nombreux gouvernements. On considère qu'une population active plus instruite et plus qualifiée constitue l'instrument d'une croissance plus rapide et d'une meilleure productivité économique. Qu'il s'agisse de l'individu ou de la société, l'enseignement est devenu le symbole de notre système démocratique : grâce aux avantages de l'enseignement, chaque enfant peut s'élever au maximum de ses capacités et profiter pleinement de la vie politique, sociale et économique au sein de nos sociétés industrialisées ; quelle que soit leur origine ethnique, leur race, leur sexe ou leur classe sociale, tous les enfants sont assurés, grâce à l'égalité des chances que doit assurer l'enseignement, de bénéficier de chances égales dans la société.

Mais la croyance que le développement du système d'enseignement et l'augmentation du nombre des étudiants garantissent, comme par magie, l'égalité des chances dans la vie - ou même l'égalité des possibilités d'étude - commence à s'affaiblir. Il est devenu évident pour beaucoup que la reproduction pure et simple des structures et des possibilités actuelles de l'enseignement - identiques, mais seulement plus nombreuses - ne garantit pas que tous les éléments de la population en âge de faire des études bénéficient de l'égalité des chances. En réalité, la répartition des inégalités entre les groupes sociaux lorsqu'il s'agit de la participation à l'enseignement et des résultats scolaires se répète de façon frappante dans la plupart des systèmes scolaires. Ces disparités entre les groupes sont considérables et dans l'ensemble, elles n'ont pas été profondément affectées par l'extension massive de l'enseignement au cours des dernières années. Le fait que les étudiants décident de pousser leurs études et de suivre telle ou telle orientation dépend toujours du milieu social, du niveau d'instruction des parents, et de l'influence des groupes qu'ils fréquentent - facteurs qui sont tous d'ordre essentiellement social (1).

L'égalité des chances ne signifie donc pas seulement que l'on donne à chacun la chance de participer, car cette participation se situe dans un cadre formé d'objectifs et de règles établis par les groupes dominants. Pour arriver à une égalité réelle, il faudrait sans doute modifier certaines règles. Car l'égalité d'accès à l'enseignement n'est pas synonyme d'égalité dans les possibilités d'études, et n'y conduit pas nécessairement. Il faut davantage. Si l'on veut accroître l'égalité des chances en matière de résultats scolaires, et, ultérieurement dans la vie, il faut que la société prenne des mesures spéciales pour compenser la médiocrité du milieu socio-culturel dans lequel l'individu grandit - et parfois de sa scolarité antérieure. L'égalité devant les possibilités d'étude pendant les premières années d'école va sans doute exiger que l'on institue des formules différentes de fréquentation scolaire, des programmes spéciaux et une restructuration de l'enseignement lui-même, afin qu'il puisse répondre aux besoins des étudiants qui ne bénéficient pas de l'égalité d'accès aux places de plus en plus nombreuses offertes par les écoles et les universités.

(1) Voir Résultats scolaires et possibilités d'accès aux professions : facteurs explicatifs d'après l'expérience européenne, par Asa Sohlman. Rapport de base N° 10, Disparités entre les groupes en matière de participation à l'enseignement et de résultats scolaires, IV, OCDE, 1971.

Il faut aussi compter avec la fraction de la population qui ne profite, en aucune façon, de l'expansion des possibilités d'étude et de la capacité accrue des établissements : c'est-à-dire avec ceux qui ont dépassé l'âge scolaire, qui ont déjà quitté l'école pour participer à la vie active, soit au dehors, soit à la maison pour faire vivre leur foyer et leur famille. L'expansion de l'enseignement destiné aux jeunes et le fait que l'Etat y consacre des crédits considérables n'ont pas touché la grande majorité de ceux dont le niveau d'instruction est inférieur à celui des jeunes qui arrivent en fin d'études. Cette situation a fait naître un nouveau type d'inégalité dans les chances d'instruction et dans la vie en général ; l'inégalité d'instruction selon les générations. La grande disparité qui existe entre les jeunes générations et les plus âgées quant au niveau d'instruction, et qui résulte de la récente et rapide expansion des effectifs dans les établissements d'enseignement se maintiendra aussi longtemps que la durée moyenne des études continuera de croître, et ses effets se feront sentir longtemps encore après la fin de ce processus. Cet écart entre ceux qui n'ont reçu une éducation théorique et une formation technique insuffisantes et ceux qui ont bénéficié d'une meilleure formation et de connaissances techniques récentes constitue un problème permanent et immédiat, en raison du rythme de plus en plus rapide de l'évolution sociale et technologique et du fait qu'en conséquence les techniques se démodent encore plus rapidement. L'inégalité entre les générations est particulièrement grave pour les gens âgés dont l'instruction de base, insuffisante, ne leur permet même pas de compléter leurs études afin d'améliorer leurs possibilités dans leur vie d'adulte et dans le domaine professionnel. Pour ces derniers, il serait peut-être nécessaire d'instituer un système d'enseignement destiné à leur donner "une seconde chance" de se libérer, dans une certaine mesure, des contraintes liées à leur origine socio-culturelle et à l'insuffisance de leur éducation première. Ceux qui ont déjà franchi les premiers stades de l'enseignement pourraient cependant avoir besoin de suivre des programmes compensatoires ou spéciaux, pour mettre à jour leurs connaissances générales et techniques.

Le groupe qui semble avoir le plus grand besoin de bénéficier de dispositions compensatoires - tant dans les écoles de jeunes que dans les cours pour adultes - est celui des femmes. L'importance des disparités entre les hommes et les femmes, qu'il s'agisse d'instruction ou de profession, montre bien qu'il ne suffit pas d'accorder l'égalité d'accès à l'enseignement. L'égalité des chances en matière d'études n'existe, pour la plupart des femmes, ni dans une même génération, ni entre les générations.

En outre, en raison des changements récents et importants qui se sont produits dans la participation des femmes à la vie active, cette inégalité devient de plus en plus incompatible avec notre conception de la justice sociale et de l'action sociale.



Aussi longtemps que les femmes sont restées au foyer, la pression exercée sur les sociétés pour qu'elles tiennent leurs promesses d'égalité des chances en matière d'emploi restait faible. Mais les femmes qui travaillent ne se considèrent plus désormais comme une main-d'oeuvre temporaire, parce que leur expérience et ce qu'elles attendent de leurs années d'activité professionnelle ont changé - du fait souvent qu'elles se trouvent confrontées à la réalité du travail après avoir quitté l'école et sans avoir fait des projets de carrière pendant leur scolarité. Le fait qu'elles se perçoivent de façon différente les pousse à exiger que le marché du travail leur offre de meilleures perspectives de promotion et de meilleurs salaires. Ce changement s'est traduit par des pressions visant à obtenir des lois instituant l'égalité de salaires et des mesures législatives abolissant la discrimination évidente qui se manifeste dans les politiques et les pratiques des employeurs, et qui ont empêché les femmes de connaître l'égalité des conditions d'emploi. Le fait que les gouvernements ont généralement, bien que parfois à contre-cœur, reconnu que les femmes devenaient des membres permanents de la population active, a eu pour conséquence l'adoption de mesures législatives visant à leur assurer l'égalité des chances en matière d'emploi.

Mais, pour les femmes comme pour les hommes, il ne suffit pas, pour obtenir l'égalité des chances en matière d'emploi, que soit garantie l'égalité des possibilités d'accès et que des conditions et un traitement identiques soient offerts sur le marché du travail. Le type de travail auquel un individu peut prétendre, de même que ses chances d'avancement dépendent encore pour une large part de l'instruction et de la formation acquises, des qualifications et du bagage intellectuel que chacun apporte avec lui sur le marché du travail. Dans ce contexte, les femmes sont particulièrement défavorisées. La plupart reçoivent actuellement une formation insuffisante pour une longue carrière. Si l'on examine le profil de leurs études initiales, on s'aperçoit qu'elles choisissent souvent des études qui n'aboutissent pas à une qualification professionnelle et que leur niveau d'instruction est de beaucoup inférieur à celui des hommes. Il faut ajouter que des problèmes particuliers se posent pour les femmes adultes qui entrent sur le marché du travail ou qui y retournent après avoir passé plusieurs années au foyer. Etant donné que les techniques évoluent, les travailleurs manuels ayant acquis une qualification dans le passé sont particulièrement exposés à perdre cette qualification lorsqu'ils ne font plus partie de la population active. Ceci est d'autant plus évident qu'ils ont peu de possibilités de trouver un travail à temps partiel qui ne soit pas marginal et qui permette à ces femmes de conserver leurs qualifications pendant toute la période où elles ont des enfants en bas âge. Fait encore plus grave, un pourcentage important de ces femmes qui entrent sur le marché du travail ou qui y retournent n'ont bénéficié, ni d'une formation initiale leur permettant de se qualifier, ni d'une orientation professionnelle et elles n'ont pas

d'expérience professionnelle récente. Après des années vides d'expérience professionnelle et avec un niveau d'instruction médiocre, elles seront forcées d'accepter des tâches mal rémunérées, qui n'exigent pas de qualifications. Il pourrait être nécessaire, pour assurer l'égalité des chances à toutes les femmes, de mettre sur pied des programmes compensatoires importants, portant à la fois sur l'enseignement de base et sur la formation professionnelle spécifique, afin de leur donner encore une chance de planifier leur carrière, à laquelle elles n'ont jamais vraiment réfléchi auparavant de façon concrète et de se former en vue d'y accéder.

L'éducation récurrente

Au cours des dernières années l'inégalité constatée entre les membres d'une même génération et entre les générations en matière d'instruction est devenue de plus en plus préoccupante, en même temps que la structure de l'enseignement et les ressources qui lui étaient consacrées se trouvaient remises en question. L'examen du système d'enseignement existant et de son fonctionnement a donné naissance à de nouvelles conceptions sur la nature de l'enseignement et sa finalité dans les sociétés hautement industrialisées. Avec celui de l'égalité des chances, l'un des principes qui se sont dégagés de ces examens est celui de l'éducation récurrente :

"Essentiellement, l'éducation récurrente proposée... consiste à distribuer sur une vie entière des tranches d'éducation répétée. Elle implique une rupture avec la pratique actuelle, caractérisée par une longue période ininterrompue de scolarité pré-professionnelle à plein temps... elle présuppose aussi une alternance entre l'éducation et d'autres activités, en premier lieu le travail, mais éventuellement les loisirs et la retraite (1)."

L'éducation récurrente n'est pas envisagée comme devant remplacer le système actuel, mais plutôt comme constituant un cadre d'ensemble à l'évolution de l'enseignement, dans lequel on peut concevoir un certain nombre de politiques ou d'approches spécifiques. Essentiellement, elle représente un milieu éducatif nouveau pour les jeunes qui terminent leurs études secondaires, une solution de rechange à l'entrée immédiate à l'Université, grâce au droit de retrouver ultérieurement l'enseignement supérieur et des dispositions plus souples après les études secondaires,

(1) L'éducation récurrente - Une stratégie pour une formation continue, par Denis Kallen et Jarl Bengtsson (Paris, OCDE, 1975) p. 9.



permettant d'adapter de façon permanente la carrière aux ambitions et les possibilités offertes par le marché du travail aux conditions sociales en évolution. L'un des arguments avancés par les partisans de l'éducation récurrente est que les nouveaux rapports qui s'établiraient ainsi entre les individus, les possibilités d'étude et les carrières professionnelles, favoriseraient l'équité entre les classes sociales, les groupes ethniques et les groupes d'âge, ainsi qu'entre les femmes et les hommes, davantage que ne peut actuellement le faire le seul enseignement réservé aux jeunes.

On peut considérer que l'éducation récurrente a trois tâches : tout d'abord, compenser les inégalités provenant du système éducatif actuel pour les jeunes ; deuxièmement étaler les possibilités d'étude pendant une plus grande partie de la vie de l'individu ; et troisièmement transformer les structures de l'enseignement secondaire afin de les rendre compatibles avec les stratégies d'éducation récurrente.

Il ne faudrait pas cependant concevoir l'éducation récurrente comme l'extension à toute la vie d'adulte de la possibilité de poursuivre des études. L'égalité d'accès à des programmes d'étude durant toute la vie n'est pas l'équivalent de l'égalité des chances d'étude, - pas davantage que l'éducation des jeunes. Les motivations aussi sont essentielles pour que l'individu puisse profiter de l'égalité d'accès qui lui est offerte. L'éducation récurrente, comme le constatent M^{rs}. Kallen et Bengtsson, ne peut constituer une "politique" que "si elle apporte l'information et la motivation nécessaires à ceux qui sont concernés par l'éducation et la planification de la carrière". L'organisation de services d'orientation est la condition préalable pour multiplier les chances de façon institutionnelle au moyen de l'éducation récurrente. Sans ces services, l'éducation récurrente risque de suivre les modèles traditionnels, les motivations et les choix restant essentiellement déterminés par l'origine et le conditionnement sociaux. Si l'éducation récurrente n'est proposée que sur la base de l'égalité d'accès, ceux qui profiteront de cette occasion seront probablement les individus déjà relativement privilégiés et instruits. "L'éducation récurrente pourrait donc déboucher sur une inégalité plus grave, contre laquelle il serait beaucoup plus difficile de lutter que contre l'inégalité actuelle" (1).

Ainsi l'éducation récurrente qui (1) associe les services d'orientation et de conseils aux possibilités d'accéder à la connaissance et à la formation technique, (2) pendant toute la

(1) Kallen et Bengtsson op. cit. p. 44.

vie de l'individu, (3) en tenant compte de ses intérêts, de ses aspirations et de ses capacités, a pour objectif de réduire l'inégalité sociale provenant des disparités des conditions de vie dès le plus jeune âge, et de l'instruction acquise.

Dans la mesure où elle peut accomplir ces trois tâches, l'éducation récurrente est appelée à jouer un rôle majeur pour élever le niveau de l'éducation de base des femmes, et pour leur procurer les moyens de formation et de recyclage dont elles ont besoin pour améliorer leurs chances sur le marché du travail. Ce sont là des avantages potentiels ; les modalités de leur réalisation et les problèmes qu'elles soulèvent font l'objet du présent rapport. On examine la situation de la femme sur le marché du travail, puis l'éducation des jeunes et les raisons du choix d'une profession, enfin la nature de la participation à l'éducation des adultes et les besoins particuliers des femmes. Le rapport se termine par un post-scriptum personnel.

II. LA SITUATION DE LA FEMME SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La période d'après-guerre, notamment durant la dernière décennie, a été témoin d'une modification considérable de l'attitude des femmes vis-à-vis de l'emploi rémunéré. Il en est résulté - entre autres - un accroissement frappant du taux d'activité des femmes, que l'on peut constater dans presque tous les pays industriels (1). En France, où la population féminine active a connu une expansion très rapide, les femmes représentent près de 40% de la population active. Dans les pays scandinaves, qui traditionnellement ont l'un des taux d'activité féminine les plus élevés, les femmes constituent maintenant plus de 40 % des travailleurs (2). Cette progression du taux d'activité est sensible chez les femmes mariées, en particulier chez deux catégories de femmes mariées : les jeunes qui sont d'âge d'avoir des enfants et qui, de plus en plus, restent dans la vie active et prennent des congés de maternité moins fréquents et plus courts, et celles d'âge mûr, qui ont de grands enfants et qui retournent sur le marché du travail en nombre encore plus important. L'élévation du taux d'activité des jeunes femmes mariées est particulièrement significatif, car il montre que, contrairement à ce que beaucoup s'imaginent, un nombre important et croissant de femmes font partie de façon stable de la population active (3).

(1) Voir Tableau 1.

(2) Voir Graphique 1.

(3) Dans le passé, les employeurs ont évoqué le taux de rotation et d'absentéisme beaucoup plus élevé chez les femmes que chez les hommes (idée alors très répandue) pour expliquer qu'ils préféreraient ne pas recruter de femmes pour des travaux hautement qualifiés ou pour des postes de responsabilité. Mais cette image se transforme, et l'idée que les femmes ne font pas carrière de façon continue et qu'elles abandonnent leur travail lorsqu'elles se marient ou lorsqu'elles ont des enfants est aujourd'hui démodée.

Cependant, malgré ce net accroissement de la participation des femmes à la vie active - qui pourrait faire penser que, dans un proche avenir, les femmes risquent de représenter la moitié de la population active des pays industrialisés, ce qui les mettra à égalité avec les hommes sur le plan numérique - leur expérience sur le marché du travail est, en fait, très différente de celle des hommes. Les disparités et surtout les inégalités d'expérience entre les deux sexes sont dues à plusieurs facteurs, en particulier :

1. L'existence d'une "ségrégation professionnelle" très accusée et persistante

La ségrégation entre les sexes apparaît très nettement, aussi bien dans chaque secteur professionnel qu'entre les différents secteurs. Certes, on trouve des femmes dans presque toutes les branches d'activité et les professions, mais elles sont généralement concentrées dans des domaines et des catégories d'emploi particuliers - où les hommes sont peu nombreux. Réciproquement, la plupart des hommes occupent des emplois où l'on ne trouve qu'une faible proportion de femmes. Comme le montre le Tableau 2, les femmes l'emportent dans les emplois de bureau et les services. Elles sont secrétaires, vendeuses, infirmières et institutrices. Dans l'industrie, les ouvrières sont en très forte majorité dans les textiles et l'habillement. Il est frappant de constater qu'elles sont absentes de la sidérurgie, des industries extractives et du bâtiment. Bien qu'on ait relevé récemment dans certains pays une forte augmentation de la proportion des femmes qui occupent des emplois moins typiquement "féminins", tels que machinistes sur autobus, poseurs de lignes téléphoniques et mécaniciens, la ségrégation professionnelle n'a guère changé pour l'essentiel au cours des dernières décennies.

La ségrégation en fonction du sexe au sein d'une même profession est tout aussi nette et, semble-t-il tout aussi rigide. La façon différente dont les hommes et les femmes sont répartis entre les catégories professionnelles est également frappante. Un examen rapide des types d'emploi occupés par les hommes et les femmes dans une industrie ou un secteur professionnel révèle que, régulièrement, les hommes occupent les postes élevés et les femmes les emplois les plus modestes. Même dans les secteurs où la main-d'oeuvre féminine est la plus nombreuse, elle est le plus souvent affectée à la production, alors que le personnel des ventes et de la distribution est plutôt constitué d'hommes, et que les hommes occupent les postes d'encadrement et de direction.

TABLEAU 1

**ACCROISSEMENT DE LA PARTICIPATION DES FEMMES
A LA VIE ACTIVE EN 1950 ET 1972**

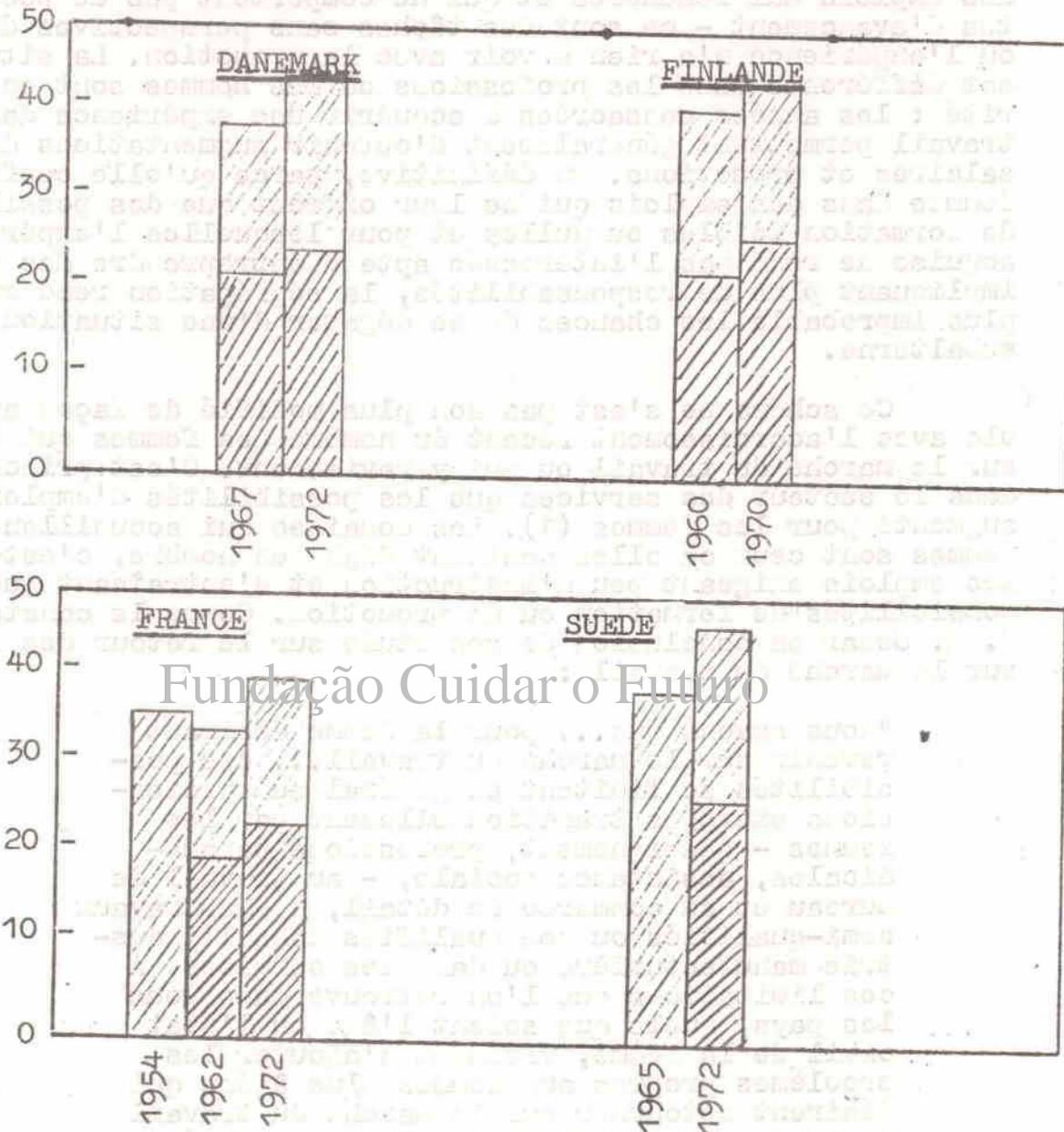
Pays	Pourcentage des femmes qui travaillent (a) par rapport au total de la population féminine					
	Année	%	Année	%	Année	%
DANEMARK	-	-	1967	49,1	1972	53,5
FINLANDE	1950	53,5	1960	43,4	1970	48,8
FRANCE	1954	38,4	1962	36,2	1973	48,4
SUEDE	1950	33,6	1965	48,7	1973	55,2

(a) Y compris les aides familiales non rétribués qui travaillent 15 heures par semaine ou davantage.

Sources : Rapports par pays sur "Le rôle des femmes dans l'économie", ILO(73)13/... ; Bureau international du Travail, Annuaire des Statistiques du Travail 1971.

GRAPHIQUE 1 : PROPORTION DE FEMMES DANS LA POPULATION ACTIVE, SUIVANT LA SITUATION DE FAMILLE

Pourcentage par rapport à la population active



Source: "Le rôle des femmes dans l'économie" (MS/S/73.3) par Martha A. Darling, OCDE, 1973.



Nombre des femmes qui travaillent



Femmes célibataires

Femmes mariées

Il y a un aspect encore plus grave de la ségrégation en matière d'emploi, c'est qu'elle semble s'alimenter elle-même. Les catégories professionnelles laissées aux femmes comprennent des emplois mal rémunérés et qui ne comportent pas de possibilités d'avancement - ce sont des tâches sans perspectives d'avenir, où l'expérience n'a rien à voir avec la promotion. La situation est différente dans les professions où les hommes sont en majorité : les années consacrées à acquérir une expérience dans un travail permettent généralement d'obtenir augmentations de salaires et promotions. En définitive, parce qu'elle confine les femmes dans des emplois qui ne leur offrent que des possibilités de formation faibles ou nulles et pour lesquelles l'expérience acquise ne rend pas l'intéressée apte à entreprendre des tâches impliquant plus de responsabilités, la ségrégation rend encore plus improbable les chances de se dégager d'une situation subalterne.

Ce schéma ne s'est pas non plus modifié de façon appréciable avec l'accroissement récent du nombre des femmes qui entrent sur le marché du travail ou qui y reviennent. C'est principalement dans le secteur des services que les possibilités d'emploi ont augmenté pour les femmes (1). Les domaines qui accueillent ces femmes sont ceux où elles dominent déjà en nombre, c'est-à-dire les emplois exigeant peu d'instruction et n'entraînant guère de possibilités de formation ou de promotion. Comme le constate B. N. Seear en conclusion de son étude sur le retour des femmes sur le marché du travail :

Fundação Cuidar o Futuro

"Nous savons que... pour la femme désirant revenir sur le marché du travail... ces possibilités se limitent en général aux professions exercées traditionnellement par les femmes - enseignement, professions paramédicales, assistance sociale, - au travail de bureau et au commerce de détail, à des travaux semi-qualifiés ou non qualifiés dans l'industrie manufacturière ou dans les services. A ces limitations que l'on retrouve dans tous les pays, quels que soient l'âge ou l'état civil de la femme, viennent s'ajouter les problèmes propres aux femmes plus âgées qui désirent retourner sur le marché du travail après une interruption de plusieurs années. Beaucoup se trouvent alors dans l'impossibilité d'obtenir un emploi d'un niveau correspondant à leurs capacités - ce qui est une cause d'appauvrissement aussi bien pour elles-mêmes que pour la collectivité (2)."

(1) Voir Tableau 3

(2) Retour des femmes sur le marché du travail après interruption d'emploi par B. N. Seear, Paris, OCDE, 1971, p. 19.

TABLAU 2

POURCENTAGE DE FEMMES DANS DIFFERENTES CATEGORIES PROFESSIONNELLES

(pourcentage de femmes par rapport au total de la catégorie)

Pays	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Pourcentage de femmes par rapport au total
BELGIQUE (1961)	42,2	8,3	51,5	53,9	17,5	4,5	17,8	15,9	64,3	27,0
DANEMARK (1965)	50,8	14,4	42,7	62,9	18,3	9,5	26,9	17,0	77,6	38,4
FINLANDE (1970)	-	4,5	63,3	62,2	-	23,0	15,6	33,2	63,1	-
FRANCE (1968)	20,1	12,8	57,8	60,8	14,0	12,0	20,4	37,9	79,1	34,9
SUEDE (1973)	45,9	10,0	47,5	78,8	-	-	15,2	22,2	79,1	40,9

Source : Bureau international du Travail, Annuaire des Statistiques du Travail 1971
Rapports par pays sur "Le rôle des femmes dans l'économie" [MO(73)13/...].

- (1) Personnel des professions libérales et techniciens
- (2) Cadres et personnel administratif
- (3) Vendeurs et employés de commerce
- (4) Employés de bureaux
- (5) Ouvriers qualifiés, artisans
- (6) Ouvriers semi-qualifiés, transports
- (7) Manœuvres
- (8) Ouvriers agricoles
- (9) Services personnels et activités de loisirs.



2. La forte disparité entre les hommes et les femmes en matière d'emploi

Un autre élément caractérise la situation des femmes sur le marché du travail : leur taux de chômage est généralement plus élevé que celui des hommes. Les femmes sont relativement plus nombreuses dans le secteur des services, qui, en règle générale, est moins sujet que les autres aux fluctuations de la production et de l'emploi. Cependant, ce facteur se trouve compensé - et au-delà - par le taux plus élevé de rotation des femmes, ainsi que par d'autres éléments liés à la position moins satisfaisante que les femmes occupent sur le marché du travail - du fait que leur instruction et leur expérience du travail sont inférieures et qu'elles manquent d'ancienneté. L'accroissement rapide du taux de participation des femmes à la vie active a exacerbé ces difficultés et la disparité entre les taux de chômage des hommes et des femmes s'est accentuée dans la plupart des pays européens au cours de ces dernières années. On a parfois attribué cette élévation du taux de chômage féminin à "l'encombrement" des professions féminines. Cet argument signifie que la ségrégation des femmes dans les emplois "féminins" est en grande partie responsable du fait que les possibilités d'emploi offertes ne se sont pas accrues au même rythme que les effectifs de la population féminine active.

3. La persistance de fortes disparités de salaires entre les sexes

Fundação Cuidar o Futuro

Dans tous les pays, le salaire moyen des femmes est sensiblement inférieur à celui des hommes, ce qui correspond à la différence d'expérience professionnelle entre les deux sexes. Une partie de cet écart est due à des différences "objectives" entre les hommes et les femmes, portant sur les horaires de travail, le niveau d'instruction et les années d'expérience. Les disparités déjà mentionnées dans la répartition des emplois par catégorie de profession est un autre facteur important. Il faut en particulier noter les rapports de réciprocité entre les salaires inférieurs des femmes et que leur appartenance moins forte à la population active. Plus le pourcentage de femmes qui travaillent à temps partiel et le taux de rotation de celles qui quittent la vie active ou qui y entrent sont élevés, plus l'absentéisme féminin est fort (surtout celui des femmes mariées qui ont des enfants en bas âge), et plus les périodes pendant lesquelles elles peuvent accumuler une expérience sont courtes. Tous ces facteurs sont à la fois des causes et des conséquences des salaires inférieurs et du statut professionnel moins élevé des femmes. Car comme l'indiquent les données provenant de France, de Suède et du Danemark, les taux de rotation et d'absentéisme - principales références utilisées par les employeurs en vue du recrutement et de la promotion - semblent en corrélation plus étroite avec le statut professionnel et le niveau du salaire qu'avec le sexe. Les personnes qui jouissent d'un statut professionnel élevé, entraînant de grandes responsabilités, s'absentent

TABLAU 3

POURCENTAGE DE LA POPULATION ACTIVE FEMMINE EMPLOYEE DANS LES SECTEURS
DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES 1960-1972

Pays	Industrie					Services				
	Année	%	Année	%	+ ou -	Année	%	Année	%	+ ou -
DANEMARK	1965	23,8	1970	22,3	- 1,5	1965	68,8	1970	69,7	+ ,9
FINLANDE	1960	14,7	1970	14,3	- ,4	1960	53,6	1970	59,8	+ 6,2
FRANCE	1960	25,6	1968	25,9	+ ,3	1960	49,4	1968	60,4	+ 11,0
ALLEMAGNE	1960	34,9	1968	32,0	- 2,9	1960	44,3	1968	50,9	+ 6,6
SUEDE	1960	25,2	1971	16,3	- 8,9	1960	64,7	1971	79,5	+ 14,8

Sources : Office statistique des Communautés européennes (OSCE), reproduit dans l'Emploi des femmes et ses problèmes dans les Etats membres de la Communauté européenne, par Jocelyne Sullerot (1970), p. 160.

Rapports par pays sur "le rôle des femmes dans l'économie" /NO(73)13/...7.



plus rarement et leur taux de rotation est plus faible (1). Pour les femmes, à statut professionnel et salaires sont plus bas. Finalement tous ces éléments se combinent et entraînent des différences considérables de salaire total. Bien que l'écart ait diminué dans la plupart des pays européens, les salaires féminins correspondant à un emploi régulier ne représentent encore que les deux tiers aux trois quarts de ceux des hommes.

L'étendue et l'universalité des disparités entre l'expérience des hommes et celle des femmes sur le marché du travail, et le fait que les deux sexes ne retirent pas les mêmes avantages de leurs activités professionnelles signifient qu'il n'y a pas, pour les femmes qui entrent sur ce marché, d'égalité des chances. Deux variables semblent être à l'origine de cette disparité : le nombre d'années d'activité professionnelle et le niveau d'instruction. Bien que la carrière des femmes soit considérablement plus courte et moins continue que celles des hommes, il est manifeste que les tendances concernant la participation des femmes à la vie active évoluent très rapidement dans certains pays. Les femmes restent maintenant en permanence dans la population active pendant plusieurs années et on peut penser que cette tendance se maintiendra. Il est à prévoir que l'expérience professionnelle accumulée par les femmes au cours de leur vie se rapprochera de plus en plus de celle des hommes.

Il est beaucoup moins évident cependant qu'un changement rapide puisse se produire sur le plan de l'instruction. Il paraît douteux que les disparités d'expérience des hommes et des femmes sur le marché du travail, résultant du fait qu'ils n'ont pas reçu la même instruction, s'atténuent sensiblement dans un proche avenir. Cependant l'instruction est un problème crucial : si les femmes reçoivent une instruction de base d'un niveau moins élevé, et une formation professionnelle moins poussée comme adultes, leurs chances professionnelles et leurs possibilités de promotion seront inférieures à celles des hommes. D'autre part, dans la mesure où le profil de participation des femmes à la vie active se modifie dans le sens d'une plus grande permanence et d'une plus grande continuité, la société et les femmes elles-mêmes ne pourront plus supporter l'inégalité des chances devant l'emploi. Cette situation d'inégalité est particulièrement sensible chez les femmes des couches sociales les plus modestes, qui en raison de leur niveau d'instruction médiocre, n'ont guère de possibilités de choix quant au type d'emploi qu'elles trouveront à leur arrivée sur le marché du travail. En outre, ces femmes seront sans doute moins attirées par un travail non qualifié et mal rémunéré et préféreront rester au foyer : le travail offert peut leur paraître peu intéressant, les frais qu'entraînent les dispositions à prendre pour remplacer la mère près des enfants peuvent réduire

(1) Rapports par pays sur "le rôle des femmes dans l'économie" OCDE /NO(73)13/...7.



trop fortement l'avantage économique que le travail pourrait procurer. Le problème est donc de rendre l'éventail de choix plus ouvert pour ces femmes - et, de façon plus spécifique, d'examiner comment les possibilités d'éducation offertes aux jeunes et aux adultes pourraient élargir la gamme de choix proposée aux femmes en matière d'emploi. Là encore, il semble que la solution serait d'envisager l'éducation comme un moyen de créer des options et de faciliter l'accès des couches socio-économiques les plus modestes à un plus grand nombre d'emplois intéressants.

III. L'EDUCATION DES JEUNES ET LES FONDEMENTS DU CHOIX D'UNE PROFESSION

Le fait d'être un homme ou une femme influe particulièrement sur les décisions en matière d'éducation et de profession. Les différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la durée et la nature des études représentent un double élément d'une importance fondamentale par rapport aux possibilités d'emploi qui s'offriront aux deux sexes.

Niveaux des études

Le nombre total des élèves dans l'enseignement secondaire et post-secondaire s'est accru pendant ces 25 dernières années ; il en est de même de la proportion des jeunes filles (1). En fait, dans un certain nombre de pays, la proportion de jeunes filles qui poursuivent leurs études jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire est plus forte que celle des garçons. Cependant, bien que les filles interrompent généralement moins souvent que les garçons leurs études au niveau des petites classes, elles sont extraordinairement mal représentées dans l'enseignement supérieur. Si le pourcentage des jeunes filles a beaucoup augmenté parmi les élèves de l'enseignement post-secondaire, leur nombre, surtout dans les universités, est loin de correspondre aux 50 % de la population d'âge universitaire qu'elles représentent, comme le montrent les Tableaux 6 et 7.

Choix des études et répartition des effectifs

Outre les disparités considérables dans le niveau d'instruction des hommes et des femmes, il existe, du point de vue de la profession, une autre différence significative entre les jeunes gens et les jeunes filles en matière d'éducation. Elle porte sur le genre des études qu'ils poursuivent.

Dans la plupart des pays, c'est au niveau de l'enseignement secondaire que sont prises un grand nombre de décisions importantes qui affectent le profil des études et de la carrière

(1) Voir Tableaux 4 et 5.

TABLEAU 4

PROPORTION DE JEUNES FILLES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE VERS 1950 ET 1965

Pays	1950				1965			
	Classique général	Technique et profes- sionnel	Écoles normales	Total	Classique général	Technique et profes- sionnel	Écoles normales	Total
BELGIQUE (a)	43	54	67	48	46	47	67	48
NORVEGE	-	34 (a)	-	-	48	37	-	45
DANEMARK	50	-	35	-	52	-	45	-
FINLANDE	57	-	53	-	57	43	60	55
FRANCE	52	44	62	49	52		68	52
ITALIE	38	21	85	38	45	27	87	43
PAYS-BAS	45	40	-	42	46 (c)	43 (c)	-	45 (c)
SUEDE	54	-	65	-	54	49	83	51
ALLEMAGNE	45	42	-	43	45	47	-	46

(a) 1952 et 1964

(b) environ

(c) 1964

(d) 1952

Sources : - Développement de l'enseignement dans les pays de l'OCDE depuis 1950
(Rapport de base N° 1), OCDE 1970, p. 35.

- Rapports nationaux.

TABLAU 5

PROPORTION DE JEUNES FILLES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR VERS 1950, 1965 et 1972

Pays	Vers 1950		Vers 1965		Vers 1971	
	Année	Pourcentage	Année	Pourcentage	Année	Pourcentage
PAYS-BAS	1950	20	1965	25		
BELGIQUE	1952	26	1966	25(a)	1971	30(a)
DANEMARK	1950	24	1965	35	-	-
FINLANDE	1952	39	1965	46	1971	47,2
FRANCE	1955	32	1965	39	1971	43,4
ITALIE	1950	25	1964	32	-	-
SUEDE	1951	29	1962	38	1970	37,3(a)
				23	1972	29,6
ALLEMAGNE	1950	20(b)	1965	20,6(a)	1970	31,0(a)
NORVEGE	-	-	1965	24(a)	1970	27,4(a)
ROYAUME-UNI	-	-	1965	26,4(a)	1970	29,0(a)

(a) université seulement

(b) non compris les écoles d'ingénieurs

Sources : - Développement de l'enseignement dans les pays de l'OCDE depuis 1950 (Rapport de base n° 1), OCDE 1970, p. 35
 - Rapports nationaux
 - Evolution quantitative de l'enseignement post-secondaire 1960-1970, OCDE, ED(73)7, 1973. Tableau 11.



TABLEAU 6

POURCENTAGES DE FILLES ET D'HOMMES POURSUIVANT LEURS ETUDES
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, 1965

Pays	Tous établissements		Universités		Etudes universitaires complètes	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Norvège	-	-	11,1	4,6	-	-
Belgique	25,7	17,7	13,3	5,9	7,5	2,5
Danemark	18,8	12,0	13,7	6,4	4,5	,9
Finlande	-	-	10,0	10,2	-	-
France	-	-	12,2	11,0	-	4,2
Italie	18,5	11,0	18,1	10,5	4,6	2,5
Suède	16,0	14,3	14,3	10,6	7,9	4,0
Allemagne	17,1	5,9	9,3	3,0	-	-
Royaume-Uni	14,8	10,6	8,8	3,7	-	-
Pays-Bas	18,2	7,1	8,5	2,1	4,1	,7

Source : Rapport analytique sur le développement de l'enseignement supérieur 1950-1967, OCDE, ED(70)3, Tableaux II-9 et V-3.

TABLEAU 7

TAUX D'ACHEVEMENT DES ETUDES SECONDAIRES
ET D'ENTREE A L'UNIVERSITE, 1965

Pays	Pourcentage de filles par rapport aux garçons qui terminent leurs études secondaires	Pourcentage de filles par rapport aux garçons qui entrent à l'université
Norvège	80,4	49,8
Belgique	71,9	57,8
Danemark	84,7	66,1
Finlande	135,1	73,8
France	101,6	88,4
Italie (a)	74,3	80,2
Suède	103,6	70,6
Allemagne	57,5	62,0
Royaume-Uni	65,0	65,9
Pays-Bas	48,8	68,5

Source : Rapport analytique sur le développement de l'enseignement supérieur 1950-1967, OCDE, ED(70)3, Tableau III-11.

(a) Enseignement secondaire long et tous établissements d'enseignement supérieur.

Malgré ces efforts, les autorités suédoises ne s'attendent pas à constater des changements très importants à court terme. Certaines enquêtes de comportement indiquent que garçons et filles sont de plus en plus conscients de l'existence de préjugés par rapport au sexe et d'idées "stéréotypées" sur le rôle respectif des deux sexes, du fait de l'éducation reçue. Dans la pratique le choix des disciplines à option et des domaines d'étude est encore fortement marqué par les attitudes conventionnelles (1). C'est ainsi qu'il existe une forte majorité masculine dans les domaines techniques et industriels et une majorité féminine toute aussi nette dans les études artistiques et para-médicales. La modification du comportement, par contraste avec les seules conceptions est très lente à se produire.

Le profil des études choisies, tel qu'il apparaît chez les jeunes, se retrouve dans la répartition des matières que choisissent les garçons et les filles dans les différents établissements d'enseignement supérieur. Comme le montre le Tableau 10, dans les universités de tous les pays, les filles sont particulièrement nombreuses dans les langues, les lettres et les arts, domaines de la culture générale. Elles le sont beaucoup moins dans les disciplines qui forment surtout à une profession, à l'exception de l'enseignement et des études para-médicales. Les sciences et les mathématiques restent presque exclusivement réservées aux hommes.

La même différence dans le choix des cours se retrouve lorsqu'on examine les inscriptions dans les autres écoles post-secondaires, qui comprennent les instituts techniques des universités, les établissements supérieurs offrant deux années d'enseignement, les établissements d'enseignement propédeutique (community colleges). Là encore, les filles sont en majorité dans les domaines qu'on estime préparer aux carrières "féminines" traditionnelles, telles qu'infirmière, jardinière d'enfants, institutrice, assistante sociale, employée de bureau et diététicienne. On les trouve rarement dans des disciplines de caractère aussi technique et mécanique que l'aéronautique, l'électricité et l'électronique, et la chimie.

Discrimination basée sur le sexe

Cette répartition des garçons et des filles suivant le type d'études et le niveau d'enseignement pose un certain nombre de problèmes aux sociétés engagées dans la recherche de l'égalité des chances en matière d'éducation et dans la vie même. Le fait que l'accroissement de la participation des femmes à l'enseignement se soit traduit par une plus grande affluence dans des

(1) Voir Tableaux 8 et 9.



TABLEAU 8

TENDANCES DANS LE CHOIX DES MATIÈRES A OPTION ET
DES TRAVAUX PRATIQUES DANS LES ÉCOLES POLYTECHNIQUES SUÉDOISES,
EN FONCTION DU SEXE
1970-1973

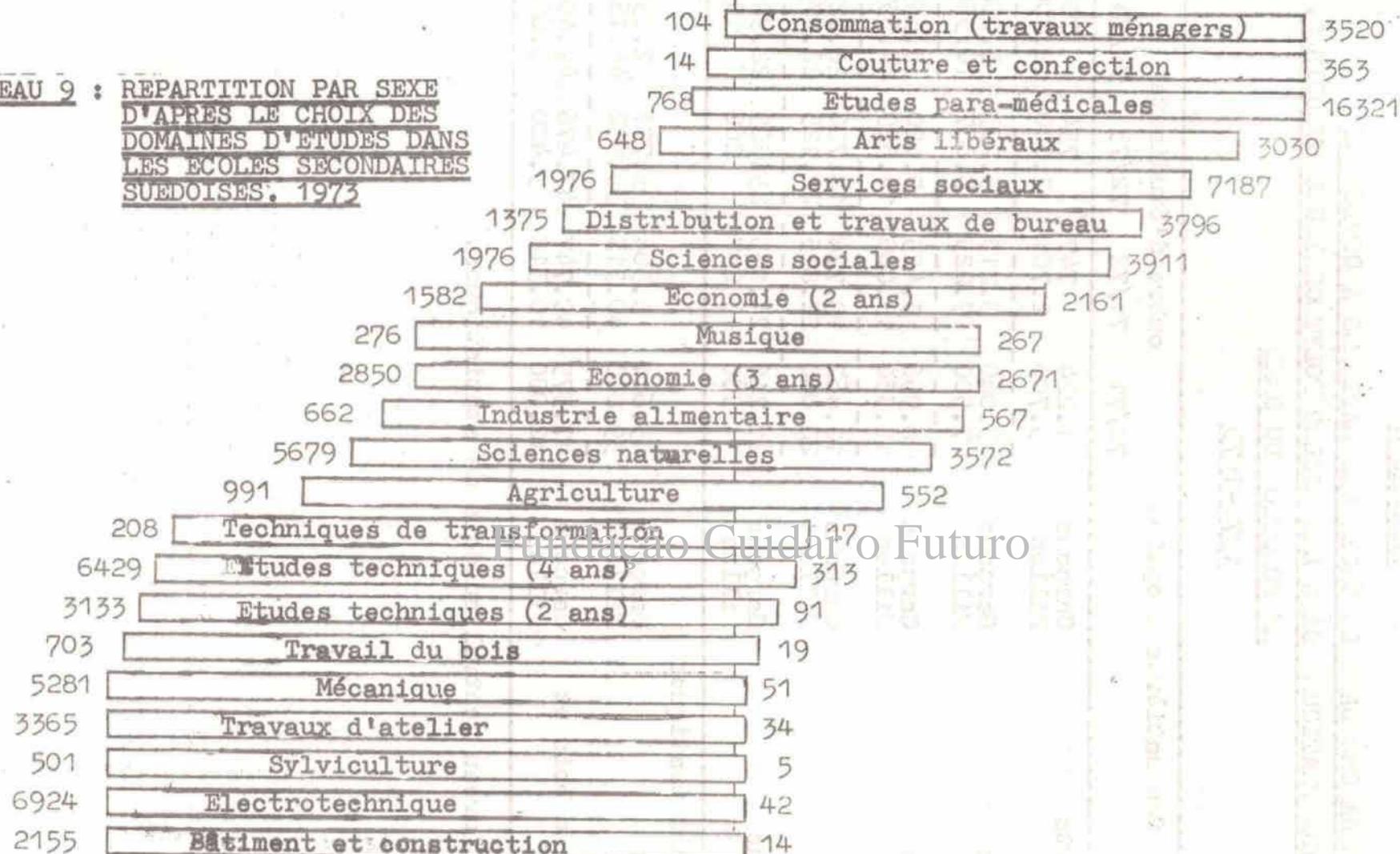
A. Choix des matières à option		Nombre d'étudiants			
		70/71	71/72	72/73	73/74
Beaux arts	Garçons	1.224	747	754	794
	Filles	3.700	2.701	2.640	2.200
Economie	Garçons	3.060	3.215	3.053	3.050
	Filles	7.500	9.223	9.887	10.350
Français	Garçons	6.936	5.423	5.080	5.553
	Filles	13.550	15.805	14.529	14.657
Allemand	Garçons	13.462	19.774	13.786	20.023
	Filles	20.000	22.815	22.125	22.479
Technique	Garçons	21.216	24.133	23.569	22.981
	Filles	300	207	266	153
B. Travaux pratiques					
Textiles	Garçons	3.621	3.564	3.771	2.930
	Filles	39.800	40.513	39.992	44.160
Travail du bois et du métal	Garçons	47.379	49.747	47.476	49.404
	Filles	12.000	10.318	9.420	5.628

Source : Bureau central suédois de statistiques.

GARCONS

JEUNES FILLES

**TABLEAU 9 : REPARTITION PAR SEXE
D'APRES LE CHOIX DES
DOMAINES D'ETUDES DANS
LES ECOLES SECONDAIRES
SUEDOISES, 1973**



50%

Source: Bureau central suédois de statistiques.

TABELEAU 10

POURCENTAGE D'ETUDIANTS DANS LES UNIVERSITES - 1965 -

Pays	Science pure	Technologie et Technogénie	Sciences médicales	Lettres	Droit	Sciences sociales	% d'étudiantes
NORVEGE	14,6	3,1	23,4	43,0	11,8	8,2	24,3
BELGIQUE	7,6	0,9	22,7	45,5	18,8	17,2	25,0
DANEMARK	22,3	4,2	31,3	50,8	30,0	6,1	28,1
FINLANDE	36,2	3,7	37,8	75,5	26,1	43,3	48,6
FRANCE	31,0	5,9 (a)	34,9	65,0	28,0	-	45,4
ITALIE	31,4	0,5	17,0	74,0	15,0	15,8	35,5
PAYS-BAS	12,3	0,7	19,2	40,5	22,7	12,7	18,0
SUEDE	25,0	5,9	26,4	65,0	20,3	38,3	36,9
ALLEMAGNE	12,7	0,6	29,8	39,7	11,3	15,4	20,6
ROYAUME-UNI	22,1	1,8	24,1	42,1	-	31,1	26,4

(a) Données relatives à 1971/72 pour ce qui est de la France

Source : Rapport analytique sur le développement de l'enseignement supérieur 1950-1967, OCDE, ED(70)5, Tableau IV-13.

Evolution quantitative de l'enseignement post-secondaire 1960-1970, OCDE, ED(73)7, 1975, Tableau 11.



domaines où elles atteignaient déjà une proportion élevée limite considérablement la portée de cet accroissement de l'effectif total des étudiants. De cette façon, même avec l'égalité du taux de participation à l'enseignement secondaire et post-secondaire, l'inégalité des chances en matière d'éducation et d'emploi subsiste.

Les questions à poser sont donc plus complexes si l'on veut arriver à égaliser les chances : quelles sont les variables qui influent sur le choix des études féminines, et par voie de conséquence sur les options qui s'offriront aux jeunes filles en matière de profession ? Pourquoi un si grand nombre de jeunes filles s'arrêtent-elles après les premières années d'études ? Pourquoi les jeunes filles fréquentent-elles moins l'université que les garçons ? Pourquoi les jeunes filles reçoivent-elles une instruction qui les qualifie moins que les garçons sur le plan professionnel ? En résumé, pourquoi les jeunes filles ne bénéficient-elles pas, à l'école, de l'orientation et de la formation technique qui sont toutes deux essentielles pour améliorer leur situation sur le marché du travail ?

Il faut envisager comme explication possible l'importance des mesures discriminatoires instituées par différents établissements et systèmes d'enseignement, qui empêchent les filles de parvenir aux niveaux supérieurs de l'enseignement et leur interdisent certaines études. Il est indiscutable que, dans certains pays, des disparités dans la formation peuvent être attribuées aux véritables barrages qui aboutissent à refuser aux femmes l'admission à certaines écoles d'études commerciales et à certains instituts techniques supérieurs réservés aux garçons. Le cas des grandes écoles françaises est un exemple bien connu de cette discrimination fondée sur le sexe. Cependant, bien que maintenant la plupart de ces écoles soient ouvertes aux femmes, le nombre des candidates qui cherchent à entrer dans ces écoles prestigieuses qui préparent aux carrières supérieures dans la fonction publique ou l'industrie est encore très inférieur à celui des candidats. De même, les tentatives faites en France pour corriger la faible représentation des jeunes filles dans l'enseignement technique et professionnel secondaire, en les admettant dans des lycées spécialisés qui leur avaient été fermés auparavant, n'ont suscité l'intérêt que d'un nombre relativement restreint de jeunes filles. L'expérience française n'est pas une exception. Dans d'autres pays, où, de même, on a offert aux jeunes filles des possibilités d'enseignement professionnel et technique dans des domaines qui, par tradition, étaient réservés aux hommes on n'a guère reçu de candidatures. En revanche, dans plusieurs pays scandinaves ou des contingents spéciaux ont été institués afin d'attirer des garçons vers des domaines traditionnellement "féminins", tels que les professions de jardinière d'enfants, d'institutrice et d'infirmière, il semble que les garçons aient profité de ces possibilités davantage que ne l'on fait les jeunes filles dans les domaines traditionnellement "masculins".

rôle respectif de chaque sexe et la conception sur laquelle elle se fonde. La ségrégation des sexes dans les cours d'éducation physique commence en général plus tard que les pour les travaux pratiques et, dans la plupart des pays, elle atteint son maximum dans l'enseignement secondaire. Dans certaines sociétés, les tabous sont très stricts et il est rare que les sports, à ce niveau, soient mixtes. Cependant l'importance différente que l'on accorde aux sports pour les garçons et pour les filles fait peut-être plus de mal que l'interdiction de la mixité, car elle est fondée sur le principe que les jeunes filles et les femmes, traditionnellement, pratiquent moins que les garçons et les hommes les activités d'athlétisme, c'est-à-dire que leur taux de participation et la gamme des sports auxquels elles prennent part (pratiqués individuellement plutôt qu'en équipe) sont moins importants. Cette absence de participation à des activités de groupe et à des sports d'équipe prive sans doute beaucoup de jeunes filles d'un moyen important d'acquérir certaines habitudes, attitudes d'esprit et techniques qui leur seraient utiles pour développer leur personnalité et dans leurs rapports avec les autres. Il faut également souligner que l'importance accordée aux sports pour les garçons dans l'enseignement secondaire institue une discrimination à l'encontre de ceux qui ne sont pas des athlètes et peuvent souffrir d'être inclus à cet égard dans la même catégorie que les filles qui sont victimes d'une discrimination.

Les conceptions stéréotypées quant au rôle respectif de chaque sexe sont encore renforcées à un autre aspect à l'école. On constate que dès l'enseignement primaire les manuels commencent à donner une image toute faite du rôle de la femme car les dessins montrant des filles sont moins nombreux, elles apparaissent moins indépendantes, moins importantes et sont dessinées de façon moins imaginative que les garçons. La répartition des rôles suivant le sexe est également inculquée aux enfants par l'intermédiaire des manuels de l'école primaire, utilisés pour l'enseignement de la lecture, des questions sociales, des mathématiques et pour l'orientation. Le rôle de la femme tel qu'il est décrit dans ces ouvrages - mère et maîtresse de maison, secrétaire, institutrice, infirmière - ne propose aux jeunes filles l'occasion d'exercer des responsabilités. En outre, il ne favorise pas l'éclosion d'un sentiment de solidarité entre les hommes et les femmes, au foyer et dans le travail, en tant que compagnons et êtres humains égaux, capables de tenir plusieurs rôles, souvent partagés et interchangeable. En résumé, par exemple, dans un certain nombre de pays, des images données dans les manuels scolaires du rôle respectif des deux sexes montrent une répartition donnée aux enfants dès leur plus jeune âge, on minore ou l'on ignore les aptitudes intellectuelles et créatives de la femme (1).

(1) La littérature sur ce sujet est abondante. Voir "Rapports réciproques des images et des statuts de la femme et de l'enfant dans notre société" par Chombart de Lauwe, "Revue officielle de la Société française de psychopédagogie", N° 51, 1967 ; "Sex Roles in boy's and girl's books" par Karin Westman Berg, et "Schoolbooks and roles of the sexes" par Karin Westman Berg, dans Hertha (Fredrika-Bremer Association), N° 5, (1969).



Au cours des dernières années, des efforts spécifiques ont été faits, dans le cadre de certains systèmes scolaires, en particulier le système suédois, pour réviser les livres de lecture et les autres manuels scolaires qui renforcent ces stéréotypes. Il est possible que ces modifications influent lentement sur les attitudes d'esprit. Cependant, dans de nombreux pays, le problème n'est même pas évoqué.

Pendant les premières années formatrices de la scolarité, les garçons et les filles commencent à prendre un intérêt à ce qu'ils feront plus tard dans la vie et avoir des idées à ce sujet. L'enseignement officiel qui, très tôt, institue un traitement différentiel entre les garçons et les filles dans les travaux pratiques et par les livres de classe tend nettement à renforcer les différences entre les rôles attribués, respectivement aux hommes et aux femmes et pousser les garçons et les filles à utiliser ces images différentes pour choisir leurs centres d'intérêts et décider de leurs projets d'études et de carrière. Il est naturel que ces notions acquises sur le rôle différent que jouent les deux sexes se traduisent par une orientation différente des études dans l'enseignement secondaire, qui conduira elle-même, de façon presque inévitable, à certains choix et à certains refus dans la vie professionnelle.

Une étude finlandaise qui avait pour objet de recenser les intentions professionnelles des élèves terminant la 9ème année d'enseignement primaire et secondaire a montré que les aspirations des garçons et des filles étaient très différentes. Les professions ayant la préférence des filles au niveau supérieur du primaire étaient : employée de bureau et vendeuse (25 %), infirmière (21 %), intendante et ménagère (14 %). Les filles de l'enseignement secondaire appréciaient aussi l'enseignement et la puériculture (17 %) et 12 % choisissaient les sciences naturelles et des sujets techniques. Quant aux garçons, les professions les plus recherchées par eux étaient le travail manuel qualifié (67 % des garçons de l'enseignement primaire supérieur) et l'emploi de technicien (39 % des garçons de l'enseignement secondaire). 5 professions seulement parmi les 50 premières choisies par les garçons et les filles leur étaient communes : vendeur, médecin, employé de bureau, architecte et professeur d'éducation physique. D'après cette étude, les professions préférées des garçons se situaient plus haut dans la hiérarchie professionnelle.

Les raisons de chaque étape que parcourent les jeunes filles en vue de leur avenir professionnel - chacune découlant naturellement des précédentes, en remontant jusqu'à la toute première influence exercée par les parents - aident à comprendre quelle est la racine d'un grand nombre des problèmes auxquels une femme doit faire face lorsqu'elle entre sur le marché du travail.

Compte tenu de la préparation qu'elle a subie à la maison et à l'école, il n'est pas surprenant qu'aux deux périodes de sa vie d'élève où elle doit prendre une décision cruciale, la jeune fille fasse le choix non professionnel qui est de règle. Lors du passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire, lorsqu'elle choisit la catégorie d'études qu'elle accomplira, et à la fin de l'école secondaire lorsqu'elle décide de ce qu'elle désire faire, une fille dispose virtuellement de la même gamme d'options qu'un garçon. Le problème cependant est qu'à ces deux occasions il peut lui être impossible d'exercer son libre choix, même avec "l'égalité des chances" et "l'égalité d'accès". Car lorsque la jeune fille est informée des carrières possibles, elle peut ne pas être prête à les envisager sérieusement - en partie parce qu'elle n'a pas été élevée avec la perspective d'une carrière personnelle qui durerait toute sa vie, et en partie parce que les carrières qui, d'après des idées toutes faites, sont jugées acceptables (par elle-même et par les autres) s'inscrivent dans un éventail beaucoup plus étroit. Même si elles font partie du petit nombre des jeunes filles qui accèdent à l'université ou à d'autres établissements post-secondaires, ses possibilités de choix peuvent n'être pas plus nombreuses ou plus larges. Le déséquilibre dans le choix des sujets offerts aux jeunes filles se perpétue dans l'enseignement supérieur et, comme aux autres niveaux, se répercute sur leurs possibilités d'emploi. Au lieu de se spécialiser et de se qualifier à un haut niveau, c'est-à-dire le plus souvent dans le domaine technique, les jeunes filles elles-mêmes, conditionnées par l'influence des parents et de la société, restreignent leurs études. Lorsqu'elles entrent sur le marché du travail, souvent assez tard dans leur vie, elles sont souvent dépourvues de toutes qualifications et généralement mal préparées à profiter de toutes les occasions d'emploi. Trop fréquemment, elles finissent par accepter un travail "de femmes", c'est-à-dire un travail fastidieux, de statut peu élevé, mal payé et sans possibilité d'avancement.

Que faire ?

Si l'on veut que des chances égales soient accordées aux filles et aux garçons des classes socio-économiques les plus modestes par rapport à ceux des milieux relativement plus favorisés, il ne suffit pas de supprimer les obstacles évidents à la démocratisation en matière de résultats et de participation. Il est nécessaire de prévoir des programmes compensatoires beaucoup plus importants, qui s'attaquent spécialement à l'aspect social du problème. Car il s'agit "du choix" d'une carrière scolaire pour l'enfant, qui s'effectue principalement à la fin des études primaires et dans l'enseignement secondaire et qui permet l'accès à certains programmes d'études et en interdit d'autres, influant ainsi sur le taux d'abandon des études et sur le taux de transfert dans l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Le choix détermine les limites. Et c'est ce "choix", motivé par les conditions sociales, qu'il faut changer.



Orientations et conseils. La plupart des conceptions sur lesquelles on s'appuie pour se faire une idée du rôle dans l'existence, de la carrière et de l'éducation appropriée de chacun sont déjà élaborées avant que les élèves n'entrent à l'école secondaire. Dans les écoles suédoises, qui possèdent un système continu d'orientation professionnelle à partir de la sixième année, on estime que le service consultatif ne commence pas assez tôt pour réagir contre le fait que le choix des études et de la carrière sont influencés par le sexe. Étant donné que la plupart des systèmes scolaires obligent les étudiants à choisir entre l'enseignement professionnel et l'enseignement classique, et entre différentes filières d'études à l'intérieur de chacun, le manque d'une orientation appropriée, donnée suffisamment tôt dans la vie scolaire, peut être préjudiciable aux enfants en réduisant leur capacité à faire un choix critique en matière de carrière. Actuellement, la plupart des jeunes filles abandonnent très tôt des disciplines comme les mathématiques et les sciences, ce qui limitent, dans la pratique, leurs possibilités de choisir une carrière. En outre, elles prennent souvent ces décisions en ignorant leurs conséquences à long terme sur l'emploi.

Il est nécessaire d'instituer dès l'école primaire, un service d'orientation et de conseils, qui commence plus tôt dans la vie scolaire et soit peut être plus dynamique. Les enfants devraient être mis en contact avec le monde du travail et observer les différents types de travail et les liens entre l'emploi occupé et les qualifications obtenues par les études. Ceci est particulièrement important pour les filles, qui ont tout spécialement besoin d'être informées des possibilités de carrière et des programmes d'études et de formation qui y préparent.

Enseignants et enseignement. Ces mesures sont difficiles à mettre en oeuvre de façon complète, si on ne se préoccupe pas de l'enseignement, car elles entraînent un bouleversement important de l'organisation et des structures de l'enseignement, qui s'accompagne inévitablement d'une attitude défensive des centres de décision et d'une résistance bien compréhensible au changement. Les objectifs de l'enseignement et ceux de l'orientation peuvent être très avancés sur le papier, leur mise en oeuvre se fera irrégulièrement, car elle dépend, en dernier ressort de ceux qui conseillent et qui enseignent. Tous ceux qui travaillent à résoudre ce problème admettent que la modification des conceptions et du comportement ne peut se faire que lentement et graduellement.

Néanmoins, les politiques peuvent aider à changer les attitudes d'esprit. Il est urgent qu'un effort délibéré soit fait pour éduquer les enseignants, les sensibiliser aux problèmes concernant l'égalité devant le choix d'une profession et le rôle des sexes, cet effort portant aussi bien sur les élèves - maîtres

que sur les enseignants déjà en fonction. En Suède, pays qui est probablement à l'avant-garde pour l'essai des différents moyens de traiter ces problèmes, on utilise le socio-drame, les discussions en groupes restreints et les cours spéciaux d'été pour inciter les enseignants à aider les enfants à accepter tous les choix possibles en matière de profession. Une innovation importante est constituée par les cours d'été, qui ont pour but de former de petits groupes de maîtres provenant d'un même établissement, afin qu'ils deviennent des agents du changement. Un autre problème est apparu au Danemark, dans les recherches visant à amalgamer les systèmes d'enseignement professionnel et classique : c'est la nécessité de coordonner et/ou d'intégrer les formations des professeurs, des deux systèmes, afin d'ouvrir plus largement l'esprit des enseignants.

Restructuration de l'enseignement secondaire. Mais les efforts faits en faveur de l'orientation et de la consultation ne seront pas efficaces si la structure de l'enseignement contraire plutôt qu'elle ne favorise le changement de conceptions et de comportement des garçons et des filles. Les systèmes scolaires, tels qu'ils existent actuellement dans la plupart des pays, tendent à rendre le changement difficile, sinon impossible. Si l'école primaire a généralement un caractère polyvalent, les cours restant communs à tous les enfants, la séparation en filières d'étude rigides est encore la caractéristique dominante de l'enseignement secondaire. Une fois la répartition opérée, en raison de la structure existante de la plupart des systèmes d'enseignement, il est presque impossible à l'individu de revenir sur la décision qui a déterminé sa filière d'étude. Actuellement les élèves qui quittent l'école secondaire n'ont pas la liberté du choix : certaines filières n'offrent aucune solution de rechange aux études supérieures, d'autres ne permettent pas d'y accéder.

Reconnaissant la rigidité de cette conception de l'enseignement et les inégalités qui en découlent, plusieurs pays examinent les réformes qui pourraient assouplir les carrières scolaires et d'augmenter dans l'enseignement secondaire le nombre des points de bifurcation possibles. On conçoit généralement le problème de la réforme comme une nécessité de restructurer les dernières années de l'enseignement secondaire en s'orientant vers une intégration de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel. Les objectifs retenus, qui visent à supprimer la séparation entre ces deux systèmes, sont d'ordre à la fois philosophique et pratique. Dans un monde caractérisé par une évolution technologique rapide, les programmes de formation professionnelle traditionnels dispensés dans les écoles orientent peut être trop étroitement les étudiants vers des domaines spécifiques, ce qui suppose une certaine stabilité du marché du



travail et de la société en général. Mais actuellement, où l'on envisage que chaque individu puisse accomplir non pas seulement une, mais deux ou trois carrières différentes au cours de sa vie, on estime que, pour être utile aux étudiants plus tard dans la vie, l'enseignement "professionnel" doit être plus souple et inclure une gamme plus étendue de procédés de production, ainsi qu'une culture générale plus large. En ce qui concerne la section classique de l'enseignement secondaire, on estime également que les étudiants devraient bénéficier de possibilités de contact plus grandes avec le monde du travail et les réalités du marché du travail.

En outre, la fusion des études ou des systèmes d'enseignement professionnel et classique en une seule branche secondaire pourrait présenter des avantages considérables pour la carrière scolaire des filles. Tout d'abord, en abolissant la séparation entre ces deux sections, et en soulignant que l'enseignement secondaire doit nécessairement incorporer des éléments provenant de ces deux sections, on proposerait aux jeunes filles une gamme plus étendue de matières et d'options. Avec le système de ségrégation actuel, les jeunes filles ne peuvent envisager que des possibilités limitées de formation professionnelle. Pour ouvrir davantage leur choix, il est nécessaire d'intégrer l'enseignement professionnel au cadre général de l'enseignement.

Le second avantage important qu'entraînerait pour les jeunes filles cette fusion des systèmes d'enseignement professionnel et classique en un même ensemble serait de leur donner l'occasion d'examiner les possibilités offertes en matière de profession - particulièrement dans les domaines traditionnellement "masculins". Actuellement, l'enseignement professionnel est avant tout un système fait pour les hommes - situation encore accentuée par la séparation physique et administrative des deux systèmes, qui contribue à empêcher les jeunes filles d'envisager de nombreuses possibilités d'études professionnelles et de carrière. Si l'enseignement professionnel et l'enseignement classique sont tous deux dispensés dans le même établissement et à l'intérieur du même système scolaire, il sera plus facile pour les jeunes filles d'être admises aux cours professionnels. Cela permettra également de soutenir les filles et les garçons qui choisissent des domaines professionnels non traditionnels, considérés jusqu'alors comme réservés à un seul sexe. L'égalité d'accès à l'enseignement promise actuellement est insuffisante pour compenser la ségrégation d'après le sexe, due aux conditions sociales, que reflète un grand nombre d'offres d'emploi.

En résumé, il s'agit de rendre plus légitime pour les jeunes filles l'accès à des domaines de l'enseignement professionnel qui débouchent sur des "professions d'hommes" et pour les jeunes gens à des domaines "féminins", et aussi de rendre

plus légitime - et même possible - pour les garçons et les filles des transferts entre l'enseignement secondaire théorique et la formation professionnelle. Une restructuration de l'enseignement secondaire d'après les principes énoncés ci-dessus donnerait (1) la possibilité d'assurer à tous les étudiants des bases plus solides et plus larges pour leur avenir professionnel et (2) un système d'enseignement pour les jeunes sur lequel on pourrait greffer des programmes plus efficaces d'éducation récurrente.

IV. L'EDUCATION DES ADULTES ET LA PARTICIPATION DES FEMMES

L'insuffisance de l'enseignement de base n'est pas aujourd'hui aussi réhibitoire qu'autrefois pour les hommes et les femmes qui cherchent un emploi pour la première fois ou voudraient obtenir une promotion à un poste supérieur. En raison de l'évolution technologique accélérée, l'apprentissage est, dans de nombreuses sociétés, considéré maintenant plus que jamais comme un processus permanent pour tous les individus. La formation professionnelle et les programmes d'enseignement de base, précédemment destinés surtout à ceux qui venaient de quitter l'école, font maintenant l'objet d'une refonte qui a pour but de mieux les articuler avec les stratégies fondées sur l'acquisition permanente de connaissances pendant toute l'existence. Il en résulte que, dans beaucoup de pays, les femmes demeurées au foyer, qui cherchent maintenant des possibilités de parfaire leur instruction scolaire ou de trouver un emploi lucratif, de même que celles et ceux qui aspirent à un travail mieux rémunéré, sans parler des femmes et des hommes dont les emplois ont été transformés ou supprimés en raison des progrès technologiques - saisissent cette chance supplémentaire de compléter leurs études.

Les programmes actuels d'éducation des adultes sont, pour l'essentiel, de deux types : (1) un enseignement de culture générale, comprenant des cours de langues, de lettres et de littérature, ainsi que des cours de photographie, d'art etc. pour amateurs ; (2) des cours de base de langues et de mathématiques, destinés à ceux dont les études théoriques ont été insuffisantes ; (3) des cours de formation professionnelle, souvent organisés par les Ministères du travail, les syndicats ou les employeurs. Du point de vue de l'égalité des femmes et des hommes en matière d'éducation et d'emploi, c'est l'enseignement de base et l'enseignement professionnel qui sont les plus importants.

La répartition des effectifs entre les diverses possibilités d'éducation des adultes varie quelque peu d'un pays à l'autre, mais il y a de toute évidence une différenciation suivant le sexe. Alors que la situation pour les femmes et les hommes est comparable dans l'enseignement général, les cours de formation professionnelle sont presque toujours fréquentés davantage par les hommes. En outre, les femmes s'inscrivent plutôt à des cours techniques de courte durée, les hommes fréquentant en majorité les cours de plus longue durée.

Cette faible représentation des femmes dans les cours de formation professionnelle pour adultes, tels qu'ils sont actuellement organisés, est due à de nombreuses raisons. Le manque de motivations, héritage de l'enseignement scolaire, fournit une réponse partielle. C'est la femme déjà favorisée sur le plan éducatif, donc capable de discerner la valeur de l'éducation post-scolaire, que l'on trouve plus fréquemment dans ces cours. Les femmes dont le statut socio-économique est inférieur entreront plus généralement sur le marché du travail sans formation ou après un cours de brève durée, de façon à raccourcir le plus possible le délai entre la décision de chercher un emploi et l'attribution d'un salaire. Ces femmes n'ont pas pour objectif, en matière d'éducation, d'acquérir des connaissances générales. Si elles sont motivées pour bénéficier des possibilités d'éducation, elles désirent des cours pratiques de courte durée, en liaison directe avec des possibilités d'emploi ou de promotion. Enfin la motivation peut être absolument nulle pour les femmes des milieux socio-économiques les plus défavorisés et les moins instruites. Or ce sont précisément celles pour qui le choix véritable en matière d'emploi ne peut exister sans éducation complémentaire. Ces femmes restent au foyer ou travaillent à temps partiel dans des emplois mal rémunérés ; elles sont souvent mal informées des possibilités et de l'existence des programmes d'enseignement et de formation qui sont à leur disposition. Il est peu probable que les programmes qui proposent seulement l'égalité d'accès à l'enseignement sans faire un effort spécial pour pallier le manque de motivation arrivent à instituer une plus grande égalité ; les personnes déjà favorisées par l'argent et le niveau préalable de leurs études seront les premières bénéficiaires du développement des cours de formation professionnelle.

La motivation seule ne suffit cependant pas à assurer aux femmes l'accès aux possibilités d'enseignement lorsqu'une certaine période s'est écoulée après la scolarité, et souvent loin du marché du travail. Les possibilités qu'offre l'éducation récurrente de réaliser une plus grande égalité au niveau de l'instruction.

"sont déterminées par les changements concomitant et convergents qui s'opèrent en dehors du système éducatif. La nécessité de ces changements et de ces dispositions est inversement proportionnelle au niveau éducatif et social des candidats. Plus leur niveau et leur statut professionnel sont bas, plus faible est leur motivation à s'enrôler dans l'éducation récurrente et plus réduites sont leurs possibilités de prendre les dispositions nécessaires quant au travail, à l'emploi, au financement des études, au choix du programme le mieux adapté et à la planification de leur carrière, plus faibles aussi sont leurs chances

de reprendre leur place sur le marché du travail à un niveau professionnel équivalent ou supérieur. Sans l'appui nécessaire, et sans l'adaptation voulue d'une politique du marché du travail entre autres, et des conditions d'emploi et de promotion, l'éducation récurrente risque d'aggraver l'inégalité et de renforcer, la sélection sociale (1)."

Ces observations s'appliquent tout spécialement aux femmes, qui, lorsqu'elles cherchent à compléter leur instruction générale, à améliorer leurs qualifications professionnelles ou à en acquérir de nouvelles se trouvent confrontées, au niveau de la formation, au même genre d'obstacles qui les ont déjà contraintes à interrompre leur scolarité ou leur carrière pour s'occuper, souvent à plein temps, de leur foyer et de leur famille, en particulier de leurs enfants. Pour que ces femmes bénéficient d'une formation, il faudrait faire face à d'autres dépenses, en sus des frais d'étude proprement dits. Pour les femmes, comme pour les hommes salariés, il faudra compenser leur manque à gagner pendant la durée de la formation - dépense souvent prise en charge par les Ministères du Travail au titre des programmes de formation qu'ils organisent. Cependant, étant donné que ces allocations sont souvent fonction du revenu de la famille, l'aide financière peut se trouver réduite si le mari travaille, malgré la diminution du revenu familial en cas de double salaire. Pour les femmes au foyer, les dépenses à rembourser doivent couvrir les frais de garde des enfants et les autres travaux domestiques effectués par la ménagère (soins médicaux et traitement à domicile des membres malades de la famille, soins du ménage etc.). En résumé, les indemnités versées aux femmes qui s'absentent de leur foyer pour suivre des programmes de formation devraient être suffisantes pour couvrir les frais qu'il faut engager pour les remplacer à la maison, de façon que leurs activités de formation ne soient pas une charge pour leur famille. Il s'agit là d'un facteur important, en raison de la tension psychologique suscitée chez les femmes par le fait de suivre un programme de formation, particulièrement lorsqu'elles se sont tenues à l'écart du marché du travail pendant un certain temps et doivent acquérir à nouveau des connaissances techniques et l'aptitude à étudier. Pour les femmes qui ont de faibles revenus, cette aide financière sera essentielle. Il leur serait autrement très difficile, sinon impossible, de suivre une formation, car elles n'auraient pas d'autre solution que de rester au foyer avec leurs enfants en bas âge.

En résumé, il apparaît clairement qu'à moins d'une évolution importante des incitations et de la répartition des dépenses, il est peu probable que l'augmentation du nombre de possibilités

(1) Kallen et Bengtsson, op.cit., p. 74.



de formation puisse modifier le comportement des personnes qui ne participent pas actuellement aux cours de formation. Ce sont les personnes déjà relativement privilégiées qui profiteront de la "deuxième chance" offerte - c'est-à-dire les couches les plus jeunes de la population active, déjà instruites et fortement motivées - et l'objectif égalitaire de ces programmes s'estompera. Il faut admettre qu'une aide financière de cette ampleur constitue une disposition coûteuse, mais certains moyens financiers sont essentiels pour tenir la promesse d'égalité des chances.

Une aide et des dispositions financières peuvent rendre possible la formation pour les femmes, mais elles ne suffiront pas à la rendre efficace. A cet effet, trois éléments doivent être considérés :

1. Organisation pratique de la formation. Des dispositions spéciales devront être prises pour les femmes adultes, compte tenu de leur responsabilité permanente vis-à-vis de leur foyer et de leur famille. Les responsabilités familiales rendent la formation à plein temps difficile pour elles, et cependant de nombreux programmes de formation de caractère professionnel sont à plein temps et ont lieu à des heures qui ne sont pas compatibles avec le rôle que la femme est censée jouer au foyer. Les femmes considèrent qu'il leur est impossible de suivre les cours qui ont lieu le soir ou après leur travail. Des dispositions importantes pour les femmes consisteraient à alléger les cours, à instituer des programmes à temps partiel, des cours à horaire variable qui aient lieu près de leur domicile et qui soient répartis en unités moins importantes.

2. Utilité et contenu des cours. Cette rubrique concerne deux aspects de la formation. Il y a tout d'abord le problème des conditions d'admission aux cours même. Pour être admis à un cours de formation professionnelle, il faut généralement un niveau minimal d'instruction, essentiel pour bénéficier d'un perfectionnement ou trouver un bon emploi, mais que ne possèdent pas les femmes d'âge mûr qui n'ont encore jamais travaillé. Si le programme de formation professionnelle ne comprend pas un enseignement général de base il faut en prévoir un, afin que les femmes puissent accéder aux cours de qualification professionnelle proprement dits. En outre, un assouplissement des conditions d'admission et des dispositions tenant compte de l'expérience du travail acquise au foyer ou sur le marché du travail donnerait sans aucun doute plus de facilité aux femmes pour participer à ces cours.

Les cours proposés doivent également être compatibles avec les objectifs des femmes par rapport au marché du travail. Le fait d'avoir suivi jusqu'au bout un cours de formation professionnelle permanente ne signifie pas que l'on obtienne automatiquement

un travail d'un niveau de qualification correspondant : il est souvent plus facile pour une femme, en raison des réticences persistantes des employeurs et/ou de la discrimination qu'ils pratiquent, aussi bien que des conditions de travail, de trouver un emploi modeste non qualifié plutôt qu'un poste de travailleur qualifié - situation dont beaucoup de femmes ont fait l'expérience après avoir suivi des cours de formation, et dont d'autres soupçonnent seulement l'existence. Le temps investi dans la formation peut alors apparaître à certains comme un gaspillage, en particulier si les motivations sont faibles au départ. Il est donc important que la formation soit liée au marché du travail et que les femmes constatent que le processus de formation aboutit à des emplois qui se situent à un niveau enviable de responsabilité et de rémunération.

3. Méthodes pédagogiques. L'éducation des adultes est différente de celle des jeunes et ne devrait pas être organisée sur le même modèle. Si les cours proposés peuvent traiter des mêmes matières que l'enseignement des jeunes, leur organisation et les méthodes pédagogiques doivent tenir compte de l'expérience passée et présente de ces "élèves" adultes. A cet égard, de nombreux systèmes actuels d'éducation des adultes ne répondent pas aux besoins des intéressés, car ils les soumettent aux mêmes examens et exigent les mêmes conditions d'admission que pour l'obtention de diplômes ou de grades dans l'enseignement réservé aux jeunes. Mais l'éducation des adultes ne devrait pas avoir pour premier objectif de donner accès aux diplômes de l'enseignement scolaire. Son but est plutôt d'aider les étudiants à combler les lacunes de leur instruction, à adapter leurs connaissances professionnelles à l'évolution du marché du travail et, sur un plan général, à acquérir plus de maîtrise sur l'orientation de leur propre vie, que ce soit au foyer ou au travail. Cette observation s'applique en particulier aux femmes dont les craintes d'échec et le sentiment d'insécurité en matière d'éducation ne pourront que se trouver renforcés si l'éducation des adultes est organisée sur le même modèle que l'éducation des jeunes. L'éducation des adultes doit donc viser à obtenir une plus grande souplesse dans le schéma des cours, qui devraient être compatibles avec les préoccupations des adultes, et la participation des "étudiants" à l'établissement de ces cours.

Un dernier point mérite d'être mentionné dans ce débat sur l'éducation des adultes. C'est la nécessité de donner une suite à cet enseignement : il faut reconnaître que lorsqu'une femme prend l'initiative de quitter la maison pour compléter son instruction, avec un travail à la clé, c'est toute la structure des rapports entre les différents membres de la famille qui se trouve probablement bouleversée. Si certaines des dispositions à prendre au foyer paraissent évidentes et si une aide et des conseils extérieurs peuvent être proposés aux intéressées, certains problèmes n'apparaîtront que par la suite, qu'il s'agisse de la femme elle-même ou de sa famille. Des conseils donnés après la formation revêtent une importance toute particulière pour maîtriser ces problèmes et les résoudre.



L'objectif de l'éducation récurrente n'est pas uniquement de faire entrer des femmes dans la population active, mais de jeter les bases qui leur permettront d'effectuer un choix réaliste en toute connaissance de cause, c'est-à-dire de décider ce qu'il faut faire et comment. Il est très peu probable, en raison des choix qu'elles ont faits au départ relativement à leurs études, qu'elles soient à même actuellement de choisir en toute connaissance de cause. Car même si la proportion de femmes qui s'inscrivent à des programmes de formation professionnelle est plus grande, un autre problème réapparaît, que nous avons déjà rencontré au sujet de l'éducation des femmes. La majorité des femmes continue à recevoir une préparation en vue d'emplois traditionnellement occupés par des femmes : dans tous les pays, les femmes sont mal représentées dans les cours d'administration des affaires et dans ceux qui traitent de domaines techniques. Ainsi le choix des femmes en matière de profession est-il encore restreint à une gamme étroite d'emplois traditionnellement attribués à leur sexe. En fait, les programmes de formation eux-mêmes reflètent souvent ce "réalisme" des femmes dans le choix, et le renforce, en les encourageant à choisir "la sécurité", c'est-à-dire la voie vers des professions où les femmes ont toujours trouvé du travail. Bien que récemment, des femmes aient fait irruption dans des domaines de formation presque exclusivement masculins, le statu quo en ce qui concerne le genre de professions pour lesquelles les femmes reçoivent une formation ne s'est pas trouvé perturbé de façon appréciable avec l'extension des possibilités d'éducation permanente.

Fundação Cuidar o Futuro

Si l'on se réfère à l'égalité des chances, les programmes seuls n'auront que peu d'influence pour changer les conceptions et les schémas de la ségrégation en matière d'emploi, si l'on ne consent pas des investissements beaucoup plus importants en temps et en services de conseils pour les accompagner. Trop de programmes de recyclage intéressant les femmes ne proposent de formation que dans des domaines d'emploi typiquement "féminins", souvent sur l'avis de conseillers. Les services traditionnels de conseils dirigent les femmes vers des emplois traditionnellement féminins. La formation doit être liée à des activités destinées à sensibiliser les femmes. Il ne faut pas seulement leur proposer le choix entre certains emplois et les moyens d'obtenir le travail choisi. Dans ce contexte, des cours de courte durée pour présenter des emplois ou des sessions d'orientation pourraient jouer tout spécialement un rôle. Les femmes ont souvent besoin d'être aidées à identifier leurs domaines d'intérêt et à déterminer leurs idées sur la profession qu'elles désirent exercer. Il s'agit là sans aucun doute d'un point essentiel pour réaliser une percée en dehors du choix, socialement conditionné, de domaines de travail "féminins" par tradition. Des visites à des lieux de travail devraient faire partie de ces cours d'orientation, dans des domaines typiquement "féminins" et dans ceux qui sont mixtes ou à prédominance "masculine". Mieux encore, il serait préférable que les femmes puissent accomplir des stages pratiques expérimentaux dans plusieurs emplois.

Sensibilisation : l'expérience suédoise

Dans ce contexte, une expérience spéciale menée à Kristianstad, dans le sud de la Suède mérite tout particulièrement d'être mentionnée et de faire l'objet d'une observation suivie. Dans le domaine choisi pour l'expérience, la demande de main-d'oeuvre émanant des entreprises industrielles locales était forte et ces dernières ne disposaient pas d'une main-d'oeuvre masculine suffisante, même étrangère, pour remplir tous les postes vacants. Ceci étant, la Bourse du Travail régionale a adressé une lettre à tous les ménages pour inviter les femmes à une session d'information d'une journée en août 1973, afin d'explorer les possibilités d'emploi dans plusieurs branches d'industrie locales qui participaient à l'opération. Environ 150 femmes ont suivi cette session, au cours de laquelle des renseignements sur les entreprises ont été donnés et une visite d'usines organisée avec la possibilité de s'entretenir des emplois disponibles avec les travailleurs masculins. Le service du marché du travail a aussi indiqué aux femmes quel genre de formation elles pouvaient recevoir en vue d'un emploi. Les femmes qui se montraient encore intéressées ont alors participé à un cours de 4 semaines donnant des informations pratiques sur le marché du travail. Une partie importante était réservée à la formation "sur le tas" et elle permettait d'acquérir l'expérience de différents emplois dans les entreprises en cause. Au bout de 4 semaines, 90 % des femmes ont accepté les emplois offerts. On a pu suivre les résultats de cette opération et on a constaté rapidement que les femmes étaient contentes de leur travail et les employeurs satisfaits de l'accession des femmes à des emplois masculins par tradition dans un milieu lui aussi traditionnellement masculin.

Une autre caractéristique de ce programme expérimental, et d'importance primordiale, est que non seulement les femmes ont été préparées à entrer dans les entreprises participant à l'opération, mais que les entreprises - les employeurs, les syndicats et les travailleurs masculins - ont été également préparés à recevoir les femmes. Des discussions sur cette mesure ont eu lieu auparavant avec les employés et les syndicats ; on a demandé leur avis et leur opinion sur le nombre d'ouvrières que les différents services de l'entreprise pouvaient accueillir, sur les tâches qui leur conviendraient suivant l'âge, et sur les modifications à apporter aux machines. Des efforts particuliers ont été faits également pour préparer la collectivité à la transformation que représentait le fait, pour ces femmes, de travailler à l'extérieur, de façon que cette collectivité puisse offrir pour les aider, certains services utiles tels qu'un système de garde pour les enfants. (Ceci s'est révélé difficile constatent les responsables. L'absence d'un nombre suffisant de places pour la garde des enfants a empêché de travailler certaines femmes qui l'auraient désiré.)



Tous les renseignements recueillis jusqu'à présent, permettent de considérer l'expérience de Kristianstad comme une grande réussite. Des activités lui faisant suite sont engagées. Ce modèle sera étendu au début de juin au marché de l'emploi de cinq autres régions. D'autres régions ont aussi décidé d'adopter cette approche - ce qui confirme l'aspect positif de cette expérience.

Cette expérience de Kristianstad a un autre prolongement. Le chômage féminin a récemment augmenté en Suède. Le chômage invisible que représentaient les femmes au foyer qui avaient négligé de s'inscrire au chômage parce qu'elles estimaient que leur était impossible d'obtenir du travail fait maintenant son apparition sur les registres des agences pour l'emploi. Ce phénomène d'accroissement du chômage féminin semble lié à la façon nouvelle dont les femmes perçoivent leurs chances de trouver un emploi, ce qui est le résultat tangible des programmes de sensibilisation. Les autorités suédoises estiment que cette expérience de Kristianstad fournit la preuve qu'il existe un chômage invisible.

Les activités de sensibilisation menées en Suède comprennent un autre élément : il s'agit d'une série de mesures spéciales à court terme destinées à mettre les femmes en contact avec des offres d'emploi et de formation. Elles comprennent les dispositions suivantes :

- 100 nouveaux responsables du marché de l'emploi ont été nommés au niveau régional dans le but d'assurer un service de conseils et d'orientation pour les femmes et de leur trouver des emplois ;
- des indemnités d'éducation sont attribuées aux employeurs qui forment les femmes pour des emplois "masculins" et les hommes pour des emplois "féminins", ceci dans environ 10 catégories d'emplois sélectionnées par les responsables du marché de l'emploi ;
- les industries qui bénéficient d'incitations financières de la part de l'Etat pour s'être installées dans des régions du pays en dépression économique sont obligées d'employer des femmes dans leur main-d'oeuvre à raison de 40 % au moins, ou des hommes, s'il s'agit de catégories d'emploi traditionnellement "féminines".

Fundação Cuidar o Futuro

Congés d'étude

L'on débat actuellement dans certains pays, de la question des congés d'étude payés. Dans son principe, le congé d'étude fait partie intégrante de la stratégie d'éducation récurrente, c'est le moyen de rendre institutionnel le recours à l'éducation récurrente pendant toute la vie professionnelle. Si le propos n'est pas ici de débattre des divers aspects des congés d'étude, il convient d'examiner comment cette question est liée aux chances que peuvent avoir les femmes de parfaire leur éducation. Tout d'abord les dangers déjà mentionnés concernant les motivations se retrouvent largement dans les propositions relatives aux congés d'étude. A moins que des actions de sensibilisation très fermes n'accompagnent les dispositions prises pour les congés d'étude, ce seront encore les personnes déjà relativement favorisées qui bénéficieront de ces mesures en faveur de l'éducation. Il ne suffit pas de proclamer le "droit" à un congé d'étude, particulièrement lorsqu'il s'agit de femmes appartenant aux couches inférieures et mal rémunérées de la population active - qui ont la plupart du temps des responsabilités vis-à-vis de leur foyer et de leur famille.

Il y a aussi le problème des personnes qui ne font pas partie de la population active, et de leur droit à bénéficier des dispositions relatives aux congés. Il s'agit principalement de ménagères. Si des dispositions spéciales ne sont pas prises en faveur de ces personnes, les pressions récemment exercées en vue d'obtenir une amélioration des conditions de travail et l'accès à l'éducation et à l'emploi, soit par une législation appropriée, soit par des négociations collectives permettant d'obtenir un congé d'étude, auront pour résultat involontaire de créer une discrimination contre les femmes en mettant l'accent sur les besoins des "travailleurs" pourvus d'un emploi rémunéré. Cette forme indirecte de discrimination aggraverait l'inégalité des chances et désavantagerait de façon inéquitable les femmes au foyer. Les personnes qui ne font pas partie de la population active devraient pouvoir bénéficier des dispositions sur les congés d'étude, ainsi que d'une aide financière, afin de rendre possible leur participation. Il se pourrait que sous certaines pressions, si les ressources sont restreintes, on n'accorde pas la priorité à ce principe sur lequel, théoriquement, tout le monde est d'accord. Dans ces conditions, les syndicats particulièrement auront tendance à exiger que la situation des travailleurs occupant un emploi soit examinée en priorité.

V. POSTSCRIPTUM PERSONNEL

Bien que des signes encourageant de changement apparaissent dans le profil d'emploi des femmes et dans la législation des gouvernements en ce qui concerne l'égalité des chances pour les femmes en matière d'emploi, les progrès semblent beaucoup plus



lents vers l'égalité des garçons et des filles en matière d'instruction. Même dans les pays où un effort délibéré a été fait pour briser le schéma traditionnel régissant le choix des cours en fonction du sexe dans l'enseignement obligatoire, les modifications ont été presque négligeables. En réalité, la persistance des disparités basées sur le sexe dans l'éducation que reçoivent les garçons et les filles fournit malheureusement la preuve que le problème de l'inégalité des chances dans la vie demeurera encore pendant la génération suivante.

Dans ces conditions, il ne suffit pas de dire que le changement d'attitude sera graduel, évoluera petit à petit et sera lent à se manifester. Car le problème a des racines si profondes - venant de la nature même de l'éducation scolaire et des différences de conception et d'expérience chez les garçons et les filles - que l'on devrait peut-être se demander si on l'attaque de la façon qui convient, même si notre définition de ce problème et de ses causes est juste - et partant, les solutions que l'on propose. Jusqu'à ce que l'on puisse expliquer de façon satisfaisante pourquoi les jeunes filles ne profitent pas de leurs années de scolarité pour se former en vue d'un bon emploi, ou pour se ménager la possibilité de reprendre ultérieurement des études au cours de leur existence et d'améliorer leurs chances d'emploi, il sera difficile de mettre en oeuvre une stratégie de l'éducation récurrente, les programmes d'études répartis sur toute la vie pourraient bien se réduire à servir surtout de système compensatoire pour les femmes.

Fundação Cuidar o Futuro

La plupart des débats sur les disparités entre le choix des études fait respectivement par les garçons et les filles attirent l'attention sur le "mauvais" choix fait par les filles. Mais peut-être nous trompons nous. On estime généralement que si les femmes font un "bon" choix, le problème sera résolu. Mais le fait que le système scolaire ne fonctionne pas pour les filles, ce qui est symbolisé par le choix qu'elles font régulièrement des cours qui n'offrent pas de qualification professionnelle (arts et lettres) et sont absents dans des disciplines comme la physique, les mathématiques supérieures et les études techniques en général, signifie peut-être que l'échec provient, du moins en partie, du système d'enseignement lui-même. La question n'est pas seulement : "Pourquoi les filles n'aiment-elles pas la physique et pourquoi ne réussissent-elles pas dans les mathématiques supérieures ?", mais aussi "Pourquoi le système scolaire, tel qu'il fonctionne actuellement, se montre-t-il incapable d'enseigner la physique aux filles, et pourquoi ne réussit-il pas à aider les filles à apprendre ?"

S'il n'existe pas de réponse nette à cette question complexe, j'aimerais cependant proposer quelques idées comme base de réflexion. Les sociétés et les institutions sociales, de même

que les individus, contiennent les éléments de deux sous-cultures fondamentales : masculine et féminine. Chaque sous-culture possède son propre système de valeurs et son code de conduite associé à ces valeurs. Les attributs associés à la culture mâle sont, parmi d'autres, la force, l'indépendance, l'esprit de compétition, la logique, les aptitudes à la mécanique et au calcul. Ceux qui sont associés à la culture féminine comprennent la générosité, la dépendance, l'émotivité, l'amour, la coopération, l'assistance, la douceur et les aptitudes verbales et artistiques. Tous les systèmes et institutions sociaux peuvent être analysés en se référant à ces deux cultures, y compris le système d'enseignement. Bien que ce dernier insiste sur les valeurs "féminines" pendant les premières années (où les filles réussissent à l'école presque toujours mieux que les garçons), dans les dernières années de l'enseignement primaire, et particulièrement dans l'enseignement secondaire et post-secondaire, les valeurs "masculines" l'emportent. Le système de communications, essentiellement à sens unique, les niveaux de compétition avoués et cachés, l'accent mis dans l'enseignement classique sur le caractère théorique, abstrait et logique des cours, et dans l'enseignement professionnel, sur le quantitatif et l'importance de la mécanique, sont autant d'aspects d'un système qui néglige la force des valeurs "féminines", telles que l'ouverture vers les autres, le travail par petits groupes, la communication entre les individus, l'assistance et la coopération. Etant donné la plus ou moins grande netteté de la séparation entre mâles et femelles effectuée au cours de l'intégration sociale des enfants, il est facile de comprendre pourquoi les garçons ont plus de chance de réussir au niveau supérieur de l'enseignement.

S'il existe quelque vérité dans cette façon de caractériser les systèmes d'enseignement, alors il se peut que tous les efforts faits pour changer les attitudes aient une action très lente aussi longtemps que les institutions dans le cadre desquelles se trouvent les enfants, les enseignants et les conseillers ne changent pas leurs conceptions philosophiques de base. Ce qui précède signifie que l'enseignement doit changer délibérément d'optique, afin de faire une plus large place aux éléments culturels féminins, en utilisant de plus petits groupes pour l'étude et davantage d'occasions d'interaction personnelle entre les enseignés et les enseignants. Cela veut également dire qu'il faudrait faire prendre clairement conscience de cette influence culturelle des éléments masculins et féminins dans le système d'enseignement, qui devrait être contesté par les filles et les garçons, les hommes et les femmes - en ce sens que les valeurs traditionnellement cataloguées comme "masculines" ou "féminines" ne sont pas par nature, attribuables à un seul sexe et que le développement de l'être humain complet exige le mélange ou la fusion de ces deux éléments. Accepter et reconnaître l'existence dans l'individu de ces deux catégories de valeurs pourrait servir de base ou de fondement à un choix authentique dans les décisions de la vie personnelle.



La différenciation basée sur le rôle traditionnel des deux sexes est injuste envers l'individu, qu'il soit garçon ou fille, homme ou femme, car elle ne reconnaît pas l'existence légitime de ces deux séries d'attributs, en même temps, dans la personnalité. La division traditionnelle du travail entre l'homme et la femme a limité l'homme aussi bien que la femme à certains rôles et à certains schémas de vie, ce qui a réduit considérablement la possibilité et la probabilité pour eux de faire un choix libre et à bon escient, lorsqu'ils doivent décider de leur vie. C'est pourquoi il revient à l'enseignement d'éliminer cette différenciation suivant le sexe qui apparaît dans les conceptions des enfants sur ce qu'ils doivent être en tant qu'enfants et sur ce qui sera bon pour eux comme adultes. De la même façon que les filles doivent être informées de la possibilité qu'elles ont de participer à la vie active, on doit faire comprendre aux garçons que leur rôle en tant que parent comporte les mêmes responsabilités. A moins que notre système d'enseignement ne réexamine leur influence sur l'aptitude des enfants, et jusqu'à ce que cela soit fait, les possibilités d'éducation récurrente ne contribueront guère à créer une gamme plus étendue de choix dans la vie des femmes. C'est là que doit commencer l'égalité des chances : en reconnaissant que l'homme et la femme doivent se partager équitablement les rôles et en faisant en sorte que cela devienne possible.

Fundação Cuidar o Futuro